



HANFF

GLOBAL HEALTH SOLUTIONS

Conditions générales de vente

Article 1

Toute commande implique l'acceptation expresse et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Article 2

Sauf stipulations contraires, expresses et formelles, constatées par écrit, nos factures sont payables à 30 jours date de facture.

Article 3

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, toute réclamation, pour être valable et admise, devrait nous parvenir endéans les 48 heures.

Article 4

En cas de retard de paiement, les intérêts légaux prendront cours conformément aux articles de la loi du 29 mars 2013.

Article 5

Toutes contestations sont de la compétence exclusive des Tribunaux de Luxembourg.

Article 6

La marchandise livrée restera notre entière propriété jusqu'à paiement intégral de la facture.

Article 7

Nous déclinons toutes conditions se trouvant sur les documents de nos clients; nos conditions sont seules valables.

v.01.03.2014